



N° 8

NOVEMBRE 2004

Infos ARBOUANS

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'ARBOUANS

ÉDITO

Ecoles et vitesse

Dans ce numéro de notre information municipale, plus dense qu'à l'accoutumée, nous revenons en détails sur les principaux événements de la vie locale au cours des derniers mois.

Ainsi, nous jetons un regard sur la dernière rentrée scolaire, en mettant notamment en valeur le succès de l'accueil périscolaire qui connaît un succès grandissant, l'embauche d'une deuxième animatrice s'étant révélée nécessaire compte tenu des effectifs.

Par ailleurs, la municipalité a dévoilé récemment le palmarès de l'édition 2004 du concours des maisons et balcons fleuris, dont les lauréats ont été récompensés. Désormais, j'invite tous les habitants à préparer leurs décorations à l'occasion des fêtes de fin d'année, afin que notre commune se pare de ses plus belles couleurs.

Nous revenons aussi sur la question de la vitesse rue Keller, avec des statistiques qui, si elles ne doivent pas nous alarmer, ont incité vos élus à solliciter les services de police pour que des contrôles réguliers soient effectués.

Le Maire,
Claude BESANÇON



Infos
ARBOUANS

Directeur de
la publication :
Claude BESANÇON

Conception et réalisation :
ALINÉA - ETUPES - 03.81.32.61.45
Imprimerie METTHEZ - MONTBELIARD
e-mail : mairie.arbouans@free.fr
site internet : http://www.arbouans.fr

ACTUALITE

La cantine, c'est super !

Les effectifs de l'accueil périscolaire ont fortement augmenté.



Depuis un an, en collaboration avec les Francas du Doubs, la municipalité d'Arbouans a intensifié ses efforts dans le domaine des actions périscolaires. Celles-ci se déroulent à la salle des fêtes chaque jour d'école de 7h30 à 8h30, de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 18h, ainsi que le mercredi de 13h30 à 18h. Activités manuelles et jeux sont proposés aux enfants, ainsi qu'une aide aux devoirs. Les enfants qui le désirent peuvent aussi bénéficier du service de restauration

scolaire, les repas étant préparés par les Ets Malugani.

Les enfants sont encadrés par Mme Patricia Douillet, animatrice Francas. Depuis la rentrée 2004, les effectifs ont assez fortement augmenté, avec une moyenne de 18 enfants présents chaque jour, sachant qu'ils ont déjà atteint le nombre de 24. C'est pourquoi l'embauche d'une deuxième animatrice a été nécessaire, Patricia étant désormais épaulée par Fatima Soltani.

SOMMAIRE

Le concours des maisons fleuries	2	Une drôle de caravane	6
Bienvenue à Anissa	2	Festival de talents	6
A propos de la vitesse rue Keller	4	Mosaïque de couleurs	7
Trois anniversaires avec le CCAS	4	Zoom sur deux entreprises locales	8

Fleurissement : l'heure des récompenses

La municipalité a procédé récemment à la remise des prix de l'édition 2004 du concours des maisons et balcons fleuris.

Il y a un an, l'été 2003 avait été caniculaire, ce qui n'avait pas facilité la tâche des jardiniers amateurs. Cette fois, en cet été 2004, les conditions n'ont guère été plus favorables et on a été loin de la canicule, le soleil faisant souvent de timides apparitions. Pourtant, les participants au concours des maisons et balcons fleuris ont redoublé d'efforts à tel point que, comme à l'accoutumée, le jury a eu bien des difficultés à établir le palmarès.

Les membres ont donc sillonné les rues du village le 8 juillet, afin de se rendre compte des efforts de chacun : adaptation des couleurs, composition des massifs, des jardinières et des suspensions, décoration générale. A l'arrivée, ce sont M. et Mme Jacques Marchal qui ont remporté la palme dans la catégorie des maisons, M. et Mme Inacio Cerqueira-Peirera terminant en tête de la catégorie des balcons.

De toute façon, le maire Claude Besançon a associé tous les participants dans les mêmes éloges, les félicitant vivement pour leurs efforts qui ont contribué à donner de belles couleurs au village.

Nathalie Johnson, adjointe au maire, a ensuite procédé à la



lecture du palmarès et à la remise des prix, chèques-cadeaux, fleurs et diplômes.

A noter que, comme chaque année, les enfants fréquentant l'accueil périscolaire ont participé à cette cérémonie à travers une exposition de petits pots de fleurs joliment décorés.

Le palmarès

MAISONS

1) M. et Mme Jacques Marchal, 2) M. et Mme René Lischetti, 3) M. et Mme Daniel Métayer, 4) Mme Marcelle Kot, 5) M. et Mme Alain Paret, 6) Mme Marie Guidet, 7) M. René Bacilieri, 8) M. et Mme Michel Claudel, 9) M. et Mme Dominique Debard, 10) M. et Mme Raymond Pascual, 11) M. Yves

Ducrot, 12) M. et Mme Francisco Perez-Jurado, 13) M. et Mme Marc Pignet, 14) M. et Mme Marc Personeni.

BALCONS

1) M. et Mme Inacio Cerqueira-Peirera, 2) M. André Berbenni, 3) M. et Mme Roger Fugagnoli-Testa.

Bienvenue à Anissa

À la dernière rentrée scolaire, les petits écoliers d'Arbouans ont découvert un nouveau visage en la personne de Mlle Anissa Fekkar. Native de Besançon, cette jeune enseignante travaillait à Pontarlier l'année passée. Elle a été affectée dans notre région, à mi-temps à Arbouans (classe de CM1/CM2) et à l'école du Montanot d'Audincourt (grande section de CE1).

Même si elle doit effectuer de façon quasi quotidienne le trajet entre son domicile bisontin et le Pays de Montbéliard, elle avoue que sa nouvelle affectation lui plaît beaucoup. Nous lui souhaitons la bienvenue.



Bienvenue à Anissa Fekkar.

Les enseignants d'Arbouans

Petite et moyenne sections : Mme Christiane Pischoff,

Grande section CP : Mme Anne Maire,

CE1/CE2 : Mme Laurence Malugani,

CM1/CM2 : Mme Sophie Prenat et Mlle Anissa Fekkar,

Titulaire remplaçant : M. Jean-Marie Schneeberger.

Nouveau grillage pour le tennis

Suite à une demande du club, la municipalité d'Arbouans a procédé au remplacement du grillage des courts de tennis. Détendu, ce grillage ne pouvait pas être réparé, c'est pourquoi il a été purement et simplement enlevé et remplacé.

C'est l'entreprise CGEV Domon qui a été chargée de cette opération, pour un coût de l'ordre de 15.000 • TTC.





Tous les lauréats du concours des maisons et balcons fleuris 2004.



La municipalité d'Arbouans a commémoré la fin de la première Guerre Mondiale et la signature de l'Armistice par une cérémonie qui a débuté par un défilé. Composé d'enfants des écoles, d'élus, de militaires de réserve, des corps constitués et administrés, le cortège, ouvert par les musiciens de «LaVigilante», s'est rendu au monument aux Morts. Des gerbes y ont été déposées et, après que l'assemblée eut observé une minute de silence à la mémoire des soldats morts pour la France, le maire Claude Besançon a prononcé une brève allocution.

Arrêté municipal relatif à la gestion informatique du cadastre

Voici le texte intégral de l'arrêté municipal en date du 2 août 2004, relatif à la gestion informatique du cadastre :

Article 1 : Il est créé au Secrétariat de la Mairie d'Arbouans un traitement automatisé d'informations nominatives dont l'objet est la mise en œuvre d'un système d'information géographique portant sur le territoire de la commune.

Outre le plan cadastral numérisé, ce traitement utilise les fichiers des propriétaires, des propriétés bâties et non bâties, des parcelles, des parcelles divisées en lots et des voies et lieux-dits que la commune reçoit chaque année de la Direction Départementale des Services Fiscaux.

Cette application permet l'utilisation de la documentation cadastrale dans le cadre des finalités suivantes :

- l'instruction des projets d'aménagement de la commune,
- l'information des personnes figurant au cadastre sur des opérations les concernant menées par la commune en matière de logement, d'urbanisme, d'aménagement du territoire (voirie...), d'équipements et services public (transport, eau, assainissement), éventuellement sous la forme d'envoi de courriers par la Mairie,
- la délivrance d'informations aux personnes ayant déposé une demande de renseignements concernant une parcelle ou un propriétaire foncier déterminé,
- le suivi des demandes d'autorisation d'occupation du sol instruites par la Direction

Départementale de l'Équipement, notamment des permis de construire, déclarations de travaux, certificats d'urbanisme.

Ne peuvent pas être communiquées au public les informations traitées qui se rapportent au mode d'occupation des locaux, à la description précise des propriétés ou à la situation fiscale personnelle du redevable de la taxe foncière.

Les informations communiquées au public ne doivent pas être utilisées à des fins de démarchage politique, électoral ou commercial.

Article 2 : Les catégories d'informations nominatives traitées concernent :

- les propriétaires de biens immobiliers : noms, prénoms, dates et lieux de naissance des propriétaires, adresses, numéro communal de propriétaire, activité, code indivision, code démembrement de la propriété
- les habitations, locaux commerciaux, locaux communs d'immeubles et dépendances : adresse, année de construction, catégorie, affectations et occupation du local, activité commerciale, valeurs locatives
- les parcelles : adresse, surface, références cadastrales, lots, nature et sous-nature de culture
- les orthophotoplans : photos aériennes des parcelles et des propriétés
- les réseaux : eau, électricité, France Telecom, câble

Article 3 : Ces informations sont mises à jour chaque année à partir de la documentation cadastrale tenue par l'administration fiscale (centre des impôts fonciers) et des services informatiques de la Communauté d'Agglomération du Pays de Montbéliard.

Article 4 : Les destinataires des informations sont, au titre des finalités mentionnées à l'article 1^{er} :

- les agents habilités du Secrétariat de la Mairie d'Arbouans,
- les élus autorisés (Maire + 3 Adjoints),
- sur demande préalable, le public, sous réserve du respect des conditions définies au dernier paragraphe de l'article 1^{er}.

Le présent traitement ne fera l'objet d'aucune interconnexion, rapprochement ou, plus généralement, d'aucune mise en relation avec un autre traitement automatisé d'informations nominatives.

Article 5 : Le droit d'accès prévu par l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978 s'exerce auprès du Secrétariat de la Mairie d'Arbouans.

Le droit de rectification s'effectue auprès du même service, qui transmet la demande au centre des impôts fonciers compétent.

Article 6 : Le Maire chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié en Mairie, au panneau d'affichage et dans le prochain bulletin municipal.

Rue Keller : à propos de la vitesse

Des riverains ont alerté les élus sur les problèmes de vitesse rue Keller. Qu'en est-il réellement ?

Lors de la réunion de quartier qui a eu lieu à la fin du mois de mai dernier, un débat s'est instauré à propos des problèmes de vitesse rue Keller... même si les pétitionnaires concernés par ce problème n'étaient pas présents à cette réunion.

La municipalité a fait appel à la Direction Départementale de l'Équipement pour effectuer des comptages de véhicules et de vitesse sur le tronçon en cause, dans les deux sens de circulation, vers la RD 34A et en direction du lotissement. Cette opération a eu lieu entre le 19 et le 25 mars 2004 inclus, de 6h à 20h.

Nous vous présentons ci-contre la synthèse des

mesures relevées et on peut constater que si l'on relève quelques dépassements de vitesse, la situation n'a rien d'alarmante, la majeure partie des usagers respectant la limitation en vigueur.

Ainsi, en direction de la RD 34A, 77,33% des usagers ont été mesurés en roulant à une vitesse inférieure ou égale aux 50 km/h réglementaires. Seul l'un d'entre eux, probablement une moto, affichait une vitesse «vertigineuse» comprise entre 120 et 130 km/h. De l'inconscience pure...

Dans l'autre sens, en direction du lotissement, les résultats sont encore plus satisfaisants, avec 94,22 % d'usagers en règle, avec une vitesse mesurée inférieure ou égale à



50 km/h.

Les élus sont toutefois conscients qu'un seul excès, qui peut être générateur d'accident, est déjà de trop. C'est pourquoi il est

régulièrement fait appel aux services de police pour que ceux-ci procèdent à des contrôles... réprimés et sanctionnés cette fois.

Trois anniversaires fêtés par le CCAS

La vie est belle à Arbouans ! Ces derniers mois, trois personnes, âgées de 90 ans et plus, ont fêté leur anniversaire avec les membres du CCAS.

M. Fernand Simonin

M. Fernand Simonin aime Arbouans, cela fait maintenant quarante-sept années qu'il y réside, dans sa maison route de Montbéliard. Nathalie Johnson, adjointe au maire, et Michèle Magnin-Feysot, vice-présidente du CCAS, ont célébré les 90 ans de Fernand, né le 17 août 1914 à Sain-Barthélémy (Haute-Saône). Pupille de la Nation, son père ayant été tué à Verdun en 1916, Fernand se rappelle encore des efforts que sa mère a dû consentir pour l'élever lui et son frère.

Après avoir passé avec succès son certificat d'études, M. Simonin est parti à l'École Professionnelle d'Épinal où il obtint un CAP de mouleur. Mais son rêve, c'était d'entrer chez Peugeot et il fut embauché en Fonderie. Affecté ensuite au noyautage, il termina sa



Photo Annie-Claude Diaz

carrière comme chef d'équipe, avec quarante ans d'ancienneté.

Le 17 avril 1937, il avait épousé une amie d'enfance et, après avoir vécu quelque temps à Sainte-Suzanne, le couple était venu s'établir à Arbouans en septembre 1957. Le petit Georges était venu concrétiser leur amour et, aujourd'hui, trois petits-enfants et trois arrière-petits-enfants sont venus agrandir la famille. Dernièrement, Christophe vient

même d'offrir à son grand-père la joie et le privilège d'avoir un arrière-arrière-petit-fils.

Mobilisé en 1940, M. Simonin est revenu en affectation spéciale avant de repartir au Maquis du Lomont et en Alsace. Sa vie n'a pas toujours été rose, notamment lorsqu'il a eu la douleur de perdre son épouse il y a treize ans.

Aujourd'hui, même si ses jambes ne veulent plus le laisser bricoler et jardiner, il coule une existence paisible.

M. René Baggio

C'est à la maison de retraite des Ophéliades à Montbéliard que se sont rendues Michèle Magnin-Feysot, vice-présidente du CCAS d'Arbouans et Germaine Daumin pour célébrer les 91 ans de M. René Baggio. Depuis deux ans maintenant, M. Baggio réside dans cet établissement où il est choyé. Né le 18 septembre 1913 à Saint-Hippolyte, René a commencé sa carrière professionnelle dès l'âge de 13 ans, à l'usine des Forges d'Audincourt. A la mort prématurée de sa sœur, il dut s'occuper comme un grand frère des enfants de celle-ci, avant de partir effectuer son service militaire à Colmar à l'âge de 20 ans.

De retour du service, il reprit le travail à la SMA d'Arbouans, une entreprise à laquelle il allait rester fidèle jusqu'à sa retraite, en 1975. Entre-temps, en 1949, M. Baggio avait épousé Valentine Zanetti, qu'il avait rencontrée lors d'un bal. Quatre enfants étaient nés de cette union,

Rue Keller, direction lotissement

Vitesses relevées

Classe vitesse	< 30	30 à 40 km/h	40 à 50 km/h	50 à 60 km/h	60 à 70 km/h	70 à 80 km/h	80 à 90 km/h	90 à 100 km/h	100 à 110 km/h	110 à 120 km/h	120 à 130 km/h	>
Nombre véhicules	438	775	484	94	6	3	0	0	1	0	0	0

En pourcentage

Classe vitesse	< 30	30 à 40 km/h	40 à 50 km/h	50 à 60 km/h	60 à 70 km/h	70 à 80 km/h	80 à 90 km/h	90 à 100 km/h	100 à 110 km/h	110 à 120 km/h	120 à 130 km/h	>
%	24,32	43,03	26,87	5,22	0,33	0,17	0	0	0,06	0	0	0

Rue Keller, direction RD 34 A

Vitesses relevées

Classe vitesse	< 30	30 à 40 km/h	40 à 50 km/h	50 à 60 km/h	60 à 70 km/h	70 à 80 km/h	80 à 90 km/h	90 à 100 km/h	100 à 110 km/h	110 à 120 km/h	120 à 130 km/h	>
Nombre véhicules	299	581	409	191	83	49	32	12	7	3	1	0

En pourcentage

Classe vitesse	< 30	30 à 40 km/h	40 à 50 km/h	50 à 60 km/h	60 à 70 km/h	70 à 80 km/h	80 à 90 km/h	90 à 100 km/h	100 à 110 km/h	110 à 120 km/h	120 à 130 km/h	>
%	17,94	34,85	24,54	11,46	4,98	2,94	1,92	0,72	0,42	0,18	0,06	0



Les contrôles de vitesse seront plus fréquents rue Keller.

Un projet de terrain de jeux

Pour les élus, les réunions de quartiers sont l'occasion de prendre note des doléances des administrés.

Une autre réunion de quartier a rassemblé les habitants des rues des Samblières, du Stade, des Combes, des Courts Champs et des Sablières.

Le principal sujet évoqué a été l'aménagement d'un terrain de jeux pour enfants, avec une aire comprenant un toboggan, des balançoires et des bancs. Cet espace serait aménagé à proximité du stade.

Les membres de la commission loisirs ont présenté aux habitants présents ce projet qui s'adresse aux enfants jusqu'à 8 ans et dont le financement, d'un coût de l'ordre de 18.000 €, bénéficierait d'une subvention du Conseil Général du Doubs et de la Caisse d'Allocations Familiales.

D'autres sujets ont été abordés lors de cette réunion, notamment le Plan Local d'Urbanisme, la mise à deux fois trois voies de l'autoroute A36, le PPRI, ainsi que de petits soucis quotidiens thuyas trop hauts gênant la circulation, voitures mal garées, vitesse excessive... ou déjections canines. Les élus ont pris bonne note des remarques formulées.



M. Marcel Jacquet

Alors qu'il vient de fêter ses 95 ans, M. Marcel Jacquet est le doyen d'Arbouans et il en est fier ! Sophie Bataille et Chantal Méric, membres du CCAS, ont passé un bon moment en se rendant au domicile de Marcel, qui n'a rien perdu de sa vivacité au fil des années.

Né le 29 septembre 1909 dans le Jura, M. Jacquet a été apprenti boulanger avant de partir effectuer son service militaire à Belfort. C'est du reste dans cette ville qu'il allait rencontrer Raymonde, sa future épouse, qu'il épousa en février 1932. Il eut la douleur de la perdre en juillet 2001. Le couple avait donné naissance à quatre enfants, trois garçons et une fille. Boulanger-pâtissier, Marcel le fut également pendant la guerre, fabriquant du pain pour la 1^{ère} armée

du Maréchal de Lattre de Tassigny jusqu'à la capitulation des Allemands. Il fut même blessé par l'explosion d'un obus, perdant l'ouïe et devenant invalide. Cela ne l'empêcha pas de participer à la libération de Besançon en 1944. M. Jacquet repris ensuite son métier, puis a tenu une crèmerie à Besançon. Mais cela ne plaisait pas à son épouse, alors Marcel décida de créer, toujours à Besançon, une boulangerie-pâtisserie-

salon de thé. Une affaire qui fonctionna très bien et qu'il revendit au bout de quatre ans.

Toujours actif et entreprenant, M. Jacquet s'installa ensuite à Bavans, restant dans son secteur d'activité, mais avec un point presse en plus. Vingt années s'écouleront ainsi jusqu'à l'âge de la retraite. En 1973, Marcel et sa famille trouveront une maison à Arbouans. Aujourd'hui, Marcel n'est jamais seul. Avec douze petits-enfants et vingt arrière-petits-enfants, il a en effet de quoi faire !



Une drôle de caravane



A la fin du mois de mai dernier, c'est une bien drôle de caravane qui est passée par Arbouans : La «Caravane en A» du Théâtre de l'Unité, qui a sillonné certaines communes, dont le nom commence évidemment par «A», pendant plusieurs semaines, a fait une halte remarquée, sous les yeux curieux et parfois incroyables de nombreux spectateurs. Afin de faire patienter le public en attendant l'arrivée de la caravane, plusieurs associations locales avaient organisé des animations.



Festival de

Photo Annie-Claude Diaz



Allocution à l'heure du vernissage.

La 2^{ème} édition du Salon de la Peinture a permis à une quarantaine de peintres amateurs d'exposer leurs œuvres.

A l'heure du vernissage de l'exposition, le maire Claude Besançon assurait «*que la peinture est une belle façon de dire les choses.*» Une quarantaine d'artistes amateurs, venus de tout le grand-est, ont ainsi participé à la 2^{ème} édition du Salon de la Peinture organisé par le comité des fêtes. Robert Bassi, le peintre audincourtois bien connu, était le parrain de cette exposition et l'admiration non feinte qu'il a éprouvée pour quelques toiles a été la plus belle des récompenses pour leurs auteurs.



Photo Annie-Claude Diaz

Janine Lutz a remporté le Prix du public.

Les vrais randonneurs marchent par tous les temps, ils l'ont démontré !

Randonnée

Certes, la randonnée pédestre est une activité qui rime davantage avec beau temps. Une fois n'est pas coutume, c'est sous une pluie quasi continue que s'est déroulée récemment la sortie organisée par les Randonneurs d'Arbouans et l'Union de la Randonnée Verte (URV). Qu'importe ! Les quelque vingt-cinq participants venus découvrir les sentiers balisés ont apprécié de découvrir la nature sous un autre jour. De



Mathay au monument d'Ecot, les membres du groupe se sont rendus à l'abri de Warembourg où un feu réconfortant les attendait. Le

talents



Photo Annie-Claude Diaz

Allocution à l'heure du vernissage.

Le public est venu en nombre apprécier la diversité des quelque 240 œuvres présentées, diversité en matière de techniques employées (pastels, aquarelles, dessins,...), mais aussi dans les sujets. Ainsi, on a pu admirer au hasard des stands les fleurs et les fruits de Colette Harnisch, les magnifiques paysages de Robert Alzingre, mais aussi les fresques et portraits de Laurence Guillot, les dessins de Catherine Paulin et bien d'autres trésors encore.

En définitive, il y en avait pour tous les goûts et les visiteurs, qu'ils soient amateurs confirmés et ou simples novices, ont apprécié, jetant un regard particulier sur les œuvres de deux artistes de la commune, les aquarelles de Liliane Ruiz et les toiles en acrylique de Mariane Personeni.

Comme l'an passé, une tombola a permis aux plus chanceux de ne pas repartir les mains vides. Le Salon s'est terminé par la traditionnelle remise des prix : le Prix des peintres est revenu à Marie-Christine Froehly, qui a devancé Paule Steigert et Mariane Personeni. Quant au Prix du public, il a été décerné à Janine Lutz, tandis que Christian Bert et Martine Leclerc partageaient la deuxième place.

sous la pluie



Parapluie de rigueur pour cette sortie !

retour s'est effectué par atmosphère automnale Bourguignon en suivant et sous cette pluie le bord du Doubs, offrant un spectacle toujours dans cette bien particulier.

Mosaïque de couleurs

Au début du mois de novembre, le club patchwork a organisé une remarquable exposition.

A l'origine de la création de la section, on retrouve une poignée de passionnées. Aujourd'hui, l'activité patchwork rassemble une bonne vingtaine d'adhérentes se retrouvant deux fois par mois pour cultiver cette

passion qui consiste à assembler avec patience et talent des morceaux de tissu qui donneront naissance, suivant le cas, à des nappes ou à des couvre-lits. Quant aux plus expertes, elles réussiront même à créer de véritables œuvres d'art et à réaliser de magnifiques tableaux.

Le premier week-end de novembre, Jacqueline Rota et ses membres ont proposé une exposition de leurs trésors à la salle des fêtes.

Pendant deux jours, les visiteurs ont pu



Photo Annie-Claude Diaz

venir admirer leurs différentes réalisations, un véritable plaisir pour les yeux, avec des œuvres tantôt douces et câlines, tantôt lumineuses et colorées. Si, à la base, le patchwork ne pouvait être qu'une manière de récupérer des bouts de tissu inutilisés pour ne rien laisser perdre, cette technique est devenue aujourd'hui un art permettant à ses adeptes de laisser libre cours à leur imagination, au même titre que la peinture ou la sculpture.

Il s'agit aussi d'un plaisir nécessitant beaucoup d'attention,

de patience et de goût, un travail de longue haleine qui se déroule également dans la bonne humeur, les séances étant avant tout des moments de grande convivialité entre les adhérentes. Entre deux tasses de thé, elles peuvent parler de tout et de rien, mais aussi s'échanger de petits secrets sur les techniques employées.

En tout cas, pour la deuxième fois, le club patchwork a fait partager sa passion en présentant en pleine lumière un véritable savoir-faire. Le public a apprécié.



Photo Annie-Claude Diaz

De véritables œuvres d'art à admirer.

Haute voltige

Installée à Arbouans depuis trois ans, l'entreprise Sam Green ECT Garden est un spécialiste du jardin, mais aussi de l'élagage.



A quelques dizaine de mètres de hauteur, Samuel Jérôme procède à l'élagage d'un arbre.

Titulaire d'un baccalauréat professionnel de paysagiste, Samuel Jérôme a d'abord exercé ses talents en tant que salarié. Puis, un jour, il a décidé de se mettre à son compte. Après avoir débuté à Mandeure, il est désormais installé rue des Ecoles à Arbouans et son entreprise, baptisée Sam Green ECT Garden, propose toute une palette de travaux relatifs aux espaces verts, entretien

(désherbage, traitement de massifs, tontes,...), création (plantations, dallage, pelouse, rocailles, massifs,...) et taille (haies, arbustes, art taupiaire, petits et gros élagages,...). Sam Green travaille essentiellement avec les particuliers du Pays de Montbéliard, qui représentent 90% de sa clientèle, notamment les personnes âgées pour l'entretien de leurs propriétés. L'entreprise

possède deux grandes spécialités, l'aménagement des jardins japonais et l'élagage. Samuel Jérôme est aidé dans sa tâche d'un employé et de deux apprentis, dont l'un vient d'être définitivement embauché.

Sam Green ECT Garden, 37 rue des Ecoles, 25400 Arbouans, tél/fax : 03.81.90.46.40, portable : 06.98.83.08.35, devis gratuits.

Toutes les fermetures

Spécialiste des fermetures dans le bâtiment, l'entreprise RD Pose est installée à Arbouans depuis un an.

Menusier de métier, Rodolphe Deshayes vient de fêter le premier anniversaire d'existence de son entreprise puisqu'il a créé RD Pose le 30 octobre 2003, dans un local situé rue des Essarts à Arbouans. Seul pour l'instant, il travaille environ pour moitié en sous-traitance et pour les particuliers. Il propose tous travaux liés aux fermetures bois et PVC du bâtiment, mais aussi les stores, les portails et la motorisation. «L'important est d'abord de se faire connaître» assure M. Deshayes, qui sait qu'il lui faudra encore un peu de temps encore pour s'établir une réputation.

Comme la plupart des entrepreneurs qui décident un jour de se lancer dans le grand bain, il ne compte désormais plus ses heures de travail quotidiennes, mais il apprécie particulièrement cette plus



Rodolphe Deshayes dispose d'un local rue des Essarts.

grande liberté dont il jouit, mais surtout les relations et les contacts qu'ils nouent avec ses clients. Une facette du travail qu'il ne connaissait pas lorsqu'il était salarié dans des entreprises plus importantes. Désormais, c'est lui qui mène les relations commerciales, il établit lui même les devis,

commande les pièces nécessaires avant d'assurer leur installation. Un contact permanent avec le client pour un suivi total de ses chantiers.

RD Pose, 2 rue des Essarts, 25400 Arbouans, tél : 03.81.90.39.34.

Recherche de personnes

La commune recherche des personnes pour la **gestion de la Bibliothèque**. La formation sera assurée.

La commune recherche également une personne pour assurer le **service et le nettoyage dans le cadre des repas de l'accueil périscolaire**.

Les personnes intéressées sont invitées à s'adresser en mairie.

Secourisme et anglais

Les personnes intéressées par des cours de secourisme et/ou d'anglais (enfants et adultes) sont invitées à se faire connaître en mairie.

Information municipale

Nous vous rappelons que les colonnes du bulletin municipal de la commune d'Arbouans sont ouvertes aux associations, qui ont notamment la possibilité d'y annoncer leurs différentes manifestations. Les textes et annonces peuvent être déposés au secrétariat de mairie.

Un nouveau site Internet

Alexander Johnson a récemment mis en ligne un nouveau site Internet pour la commune d'Arbouans. Sur le www.arbouans.fr, vous trouverez une foule de renseignements sur le village, histoire, informations pratiques, informations sur les associations, comptes-rendus des conseils municipaux, affaires scolaires, rendez-vous à noter,... Les derniers bulletins municipaux sont également consultables.

Site Internet de la commune d'Arbouans : www.arbouans.fr

AGENDA

REPAS DU CCAS POUR LES ANCIENS : mardi 7 décembre à midi à la salle des fêtes

MARCHÉ DE NOËL : samedi 4 et dimanche 5 décembre à la salle des fêtes